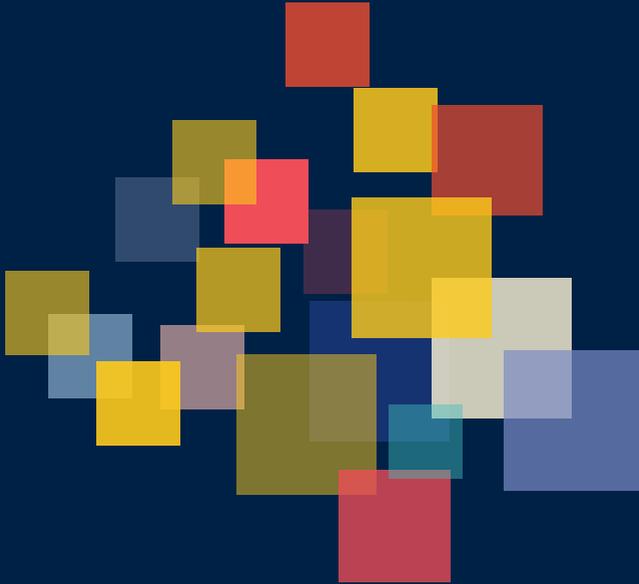


# Rentrée 2020 - 2021

## Comment s'inscrire aux Cours Municipaux d'Adultes ?



Une procédure d'inscription en ligne simplifiée.  
Des services à votre disposition pour vous aider !

## Toute demande se fait en ligne

Du mercredi 19 août 10 heures au lundi 7 septembre 2020 minuit

Vous disposez de 20 jours pour déposer votre demande.

L'ensemble des demandes sera traité à l'issue de la période d'inscription.

Pour accéder au catalogue en ligne : [paris.fr/cma](http://paris.fr/cma) rubrique « consultez l'offre de formations des CMA ». Ce catalogue est également disponible en mairie d'arrondissement à partir du mercredi 19 août 2020.

### Calendrier :

Cours annuels	Cours 1 <sup>er</sup> semestre	Cours du 2 <sup>nd</sup> semestre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• du lundi 5 octobre au mercredi 30 juin 2021 inclus</li> <li>• Inscription du mercredi 19 août au lundi 7 septembre 2020 inclus</li> <li>• Envoi des réponses du mardi 8 septembre au vendredi 2 octobre 2020 inclus</li> </ul> <p><i>Pour les formations diplômantes tests et jurys de sélection du 14 au 25 septembre 2020 inclus, sur convocation.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• du lundi 5 octobre 2020 au samedi 13 février 2021 inclus</li> <li>• Inscription du mercredi 19 août au lundi 7 septembre 2020 inclus</li> <li>• Envoi des réponses du mardi 8 septembre au vendredi 2 octobre 2020 inclus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• du lundi 1<sup>er</sup> mars au mardi 29 juin 2021 inclus</li> <li>• Inscription du mardi 5 janvier au jeudi 21 janvier 2021 inclus</li> <li>• Envoi des réponses du vendredi 22 janvier au vendredi 26 février 2021 inclus.</li> </ul>

Dates des sessions intensives	Périodes d'inscription
• Sessions débutant en octobre 2020	• du mercredi 19 août au lundi 7 septembre 2020 inclus
• Sessions débutant en novembre ou décembre 2020	• du mercredi 19 août au jeudi 24 septembre 2020 inclus
• Sessions débutant en janvier ou février 2021	• du mardi 3 au jeudi 26 novembre 2020 inclus
• Sessions débutant en mars ou avril 2021	• du mardi 5 au jeudi 21 janvier 2021 inclus
• Sessions débutant en mai ou juin 2021	• du mardi 9 au jeudi 25 mars 2021 inclus

# Modalités d'inscription

**Vous devez utiliser votre compte parisien ou en créer un pour accéder au site des Cours Municipaux d'Adultes :**

**J'accède** au catalogue [paris.fr/cma](https://paris.fr/cma)

**Je clique** sur « consultez l'offre de formations des CMA »

**Je choisis** ma formation et je clique sur le bouton inscrire dans mes choix

**Je crée** (ou je me connecte avec) mon compte parisien « moncompte »  
<https://moncompte.paris.fr>

**Je complète ma fiche** si je n'ai pas de compte CMA

« j'enregistre temporairement » ma demande dans mon panier

Quand je suis sûr(e) de mon choix « j'enregistre définitivement »

**Je reçois** un mail de confirmation ; je ne peux plus annuler ou modifier ma demande.

*Une fois la période d'inscription terminée,  
vous recevez une réponse par mail soit pour :*

• **Candidature retenue**

• **Candidature retenue** [sous réserve](#) des résultats au test

• **Candidature** [mise en liste d'attente](#)

• **Candidature** [mise en liste d'attente avec convocation à un test de niveau](#)  
et /ou à [un entretien](#)

• **Candidature refusée** faute de place disponible, ou absence de prérequis ou  
niveau insuffisant

**L'inscription est définitive après avoir télépayé.**

# Actualités des CMA

Dans une approche résiliente, les Cours Municipaux d'Adultes consolident leur offre de formations en imaginant celle de demain !

Des formations distancielles ou hybrides, des cours éco-responsables dans les métiers de l'artisanat et de la création d'entreprises, la création d'un « Club des entrepreneurs des CMA », une mention complémentaire : Employé traiteur sont quelques exemples des nouveautés proposées.

**En tout plus de 58 nouvelles offres de formation** à découvrir parmi plus de 475 intitulés ! Elles sont à consulter sur le catalogue des CMA à l'adresse suivante : [www.paris.fr/cma](http://www.paris.fr/cma).

## Des services pour vous aider

- Sur Internet** Des supports d'aides à l'inscription en ligne sont mis à votre disposition sur la page d'accueil des CMA [www.paris.fr/cma](http://www.paris.fr/cma) rubrique «comment s'inscrire aux CMA».
- Par téléphone** Composez le numéro unique du centre d'appel **3975**. Des téléconseillers répondront à toutes vos questions et vous aideront durant toute la période d'inscription.
- En Mairies** Les Mairies d'arrondissement sont à votre disposition pour vous aider dans la création de votre compte parisien.